Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1926)

Heft: 73

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour l'Industrie Automobile Suisse

A diverses reprises nous avons publié des statistiques qui montrent le développement de l'automobilisme en Suisse. Nous avons eu, aussi, l'occasion de montrer que l'industrie automobile suisse n'a participé à cet essor que dans une très petite mesure. L'excellent Journal des Associations patronales suisses fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Lorsqu'on constate le nombre fantastique d'automobiles étrangères importées en Suisse, non seulement à la faveur du change, mais

en raison de l'extrême modicité des droits de douane, on ne peut que regretter que les pouvoirs publics n'aient pas su prévoir ce développement de la circulation routière et aient sacrifié les intérêts de cette branche d'industrie à ceux des commerçants.

Les millions que la Suisse doit payer annuellement à l'étranger pour l'entretien et le développement de son parc automobile repré-sentent une perte sèche pour notre économie. »

Questions Suisses Faits, Chiffres et Nouvelles

Le Commerce extérieur de la Suisse en septembre

Au cours du mois de septembre, la valeur des exportations a atteint 152,6 millions de francs et celle des importations 181,9 millions. La balance commerciale accuse donc un solde passif de 29,3 millions, — soit un chiffre inférieur à ceux que

nous enregistrons d'ordinaire.

Depuis longtemps, en effet, les chiffres concernant l'importation n'avaient pas été aussi bas; c'est ainsi qu'ils s'élevaient à 195 millions au mois d'août et 229,5 millions en septembre 1925. Signalons néanmoins que dans ce dernier chiffre figure une importation de métal non monnayé atteignant une valeur l'environ 30 millions, tandis qu'au cours du mois dernier cette branche de l'importation n'a atteint que 3 millions. L'importation de matières premières a diminué dans de fortes proportions. L'importation de la soie a passé de 17,2 à 12 millions de francs; celle du coton de 13,6 à 8,7 millions; l'importation de matières mirérales, de fer et cuivre a diminué également. Le poste d'importation le plus important est constitué comme auparavant par les céréales. Mais tandis qu'en septembre dernier l'importation avait atteint 74,832 tonnes, pour une valeur de 24,28 millions de francs, on a importé cette année 81,631 tonnes pour lesquelles on a payé 23,36 millions de francs seulement. La diminution des prix de gros se fait donc sentir dans l'importation des denrées alimentaires.

En ce qui concerne nos exportations, il faut remarquer que, durant les derniers mois, les chiffres oscillaient autour de 148 millions. Les chiffres concernant le mois de septembre accusent donc une augmentation. Il est vrai que ces derniers attei-gnent à peine ceux de juillet et d'août 1925, qui avaient été les plus faibles de l'année. En septembre 1925, l'exportation avait augmenté sous la me-nace de l'entrée en vigueur des droits de douane en Allemagne, les chiffres avaient atteint 181 millions d efr., en 170,6 encore en octobre. En revanche, l'augmentation du mois dernier, comparée aux

mois précédents, est assez considérable. Voici les importantes: soieries 28 millions contre 25,6 millions en août, coton 21,3 (contre 19,9 en août), montres 20,4 (17,9). L'exportation de l'industrie des machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque par inférieur à calori de machines atteint 13,6 millions atteint 13,6 mill peu inférieur à celui du mois précédent. L'exportation du chocolat a atteint 3,3 millions de francs, contre 2,8 millions au mois précédent.

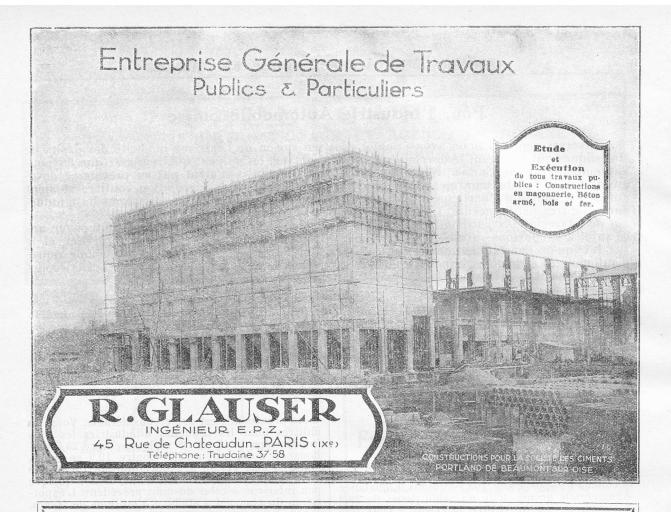
Les raisons du coût élevé de la production, en Suisse

A la dernière assemblée des actionnaires de la fabrique de locomotives de Winterthour, M. B. Abt a indiqué, avec autant de précision que de courage, les causes qui, selon lui, handicapent l'industrie suisse :

« D'après l'annuaire des statistiques, dit il, les dettes de la Confédération, des cantons et des communes qui étaient de 148 millions avant la guerre, atteignaient 5.420 millions en 1925. Leurs intérêts exigent chaque année une somme de 320 millions qui est prélevée en première ligne sur le commerce et l'industrie. Il en résulte des impôts, des droits de douane et des taxes de toutes sortes très élevés qui pèsent lourdement sur l'activité commerciale et

industrielle du pays.

Un représentant autorisé de nos industries a calculé que l'Etat, sous forme d'impôts, s'emparait du 40 pour cent du revenu total de l'industrie et cela seulement aux dépens des sociétés. A côté de cela, depuis le directeur jusqu'au dernier des employés, tous sont astreints personnellement au paiement de l'impôt, qui frappe en somme deux fois les revenus provenant de l'industrie. De plus, l'Etat prélève des droits de douane sur l'importation des matières premières nécessaires à nos industries et sur l'exportation de nos produits fabriqués, sans compter les droits sur les denrées alimentaires de première nécessité, qui diminuent d'autant plus les revenus de ceux qui vivent de l'industrie. »



SOCIÉTÉ GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE

Siège social : GENÈVE FONDÉE EN 1860

Machines et Instruments de Haute Précision pour l'Industrie et les Laboratoires



SPÉCIALITÉS :

Machines à mesurer, Micromètres de haute précision, Bancs micrométriques,

Comparateurs, Machines à diviser, Machines à pointer, Machines à rectifier les filetages, Vérificateurs d'engrenages, etc., Instruments de Physique, de Géodésie et d'Astronomie, etc., etc.

MACHINES A POINTER:

Elles ont pour but la fabrication rapide et

précise des gabarits de perçage et d'outillages divers et permettent d'assurer l'interchangeabilité rigoureuse.

Elles sont construites en cinq modèles de différentes capacités et susceptibles de répondre aux -- exigences de tous genres de constructions --

Vente:

En Suisse: par le siège social, 8, Rue des Vieux-Grenadiers, GENÈVE. En France: par le Rept Gén. A. Borel, 5, Rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9°)

(Tél.: Gut. 41-50 et Louv. 14-52)

Pour les industries textiles suisses

Le Bureau Industriel Suisse à Lausanne, subventionné par la Confédération, publie dès 1922, chaque mois, un « Bulletin Officiel », avec le sous-titre anglais « Swiss Industry and Trade », consacré à la propagande en faveur des industries suisses à l'étranger. Rédigé en français et en anglais, ce périodique, dont le tirage s'élève à 7.600 exemplaires, est distribué gratuitement dans le monde entier aux acheteurs éventuels de produits suisses et il a déjà provoqué l'établissement de nouvelles relations d'affaires. Profitant des expériences foites le P. L. S. viont de publier un publier riences faites, le B. I. S. vient de publier un nu-méro spécial hors série du « Bulletin Officiel », sous le titre « Textiles Suisses », consacré aux diverses branches de notre production textile, si durement atteinte par la crise actuelle. Ce numéro spécial, illustré de clichés inédits, rédigé en anglais, espagnol et français, a été tiré à 5 000 exem-plaires et sera distribué à la clientèle textile de tous pays. Il s'agit là d'un nouvel effort de propagande au profit de nos industries qui sont encore trop souvent ignorées à l'étranger, ainsi qu'on peut le constater tous les jours.

L'industrie suisse des articles de voyage

Contrairement à ce que beaucoup de gens croient encore, les articles de voyage qui se vendent en Suisse ne viennent pas exclusivement de l'étranger. La Suisse possède, dans cette branche, une industrie très développée et dont les origines remontent à la seconde moitié du siècle dernier. Certains ateliers sont, depuis plus de cinquante ans, entre les mains de la même famille.

Le développement des voies ferrées et de l'auto-mobilisme a fait presque complètement disparaître l'ancien trafic des voitures et, avec lui, la fabrication du harnachement. Mais les selliers ont trouvé, dans l'industrie des articles de voyage, un nouveau champ de travail qu'ils n'ont pas manqué d'exploi-

ter avec intelligence et succès.

Une exposition d'architecture suisse

Le Musée cantonal bernois des arts et métiers organisera dans ses locaux, au mois de mars 1927, une exposition d'architecture suisse moderne. Tous les architectes de nationalité suisse pratiquant pour leur compte dans le pays pourront participer à cette exposition. Les inscriptions doivent être adressées au Musée avant le 1er jan-vier 1927, avec indication des travaux qui seront présentés et de leur format. Le jury chargé de choisir les travaux qui seront acceptés pour l'exposition est composé de MM. H. Hallef, architecte, représentant du Musée des arts et métiers; P. Vischer S. I. A. Bâle; L. Mathys, architecte, S. I. A. Berne; J. Freytag, architecte, B. S. A. Zurich; A. Hoechel, architecte, B. S. A. Genève; Bräm, architecte, B. S. A. Zurich; suppléant, Epitaux, architecte, S. I. A. Lausanne.

Communications entre Marseille et la Suisse

A partir du printemps prochain un nouveau train express entre Genève et Marseille sera organisé dans chaque direction par Chambéry-Valence-Grenoble, évitant ainsi le détour par Lyon. Le train partira de Genève à 19 heures et aura

correspondance avec le train venant de Lausanne à 18 heures 35.

Le train venant de Marseille arrivera à Genève à 10 h. 35 et aura ainsi correspondance, pendant l'été, avec les trains express du milieu de la journée pour Bâle et Zurich, par Bienne et par Berne.

Aperçu de l'importation temporaire en Suisse de voitures automobiles étrangères de tourisme

	net de	Avec	Avec carte d'entrée provis	
1913	4.539	6.003	»	10.542
1914	2.339	3.372		5.711
1915-1918	78	531))	609
1919	134	795))	929
1920	1.103	2.286)))	3.389
1921	2.214	2.902))	5.116
1922	3.277	4.007))	7.284
1923	6.141	3.990)	10.131
1923	9.954	4.122	7.840	21.916
1925	15.078	5.125	16.177	36.380
1926, jusq. fin sept.	17.539	4.339	22.253	44.131

Entrée en Savoie des automobiles suisses

La douane française a passé une convention avec l'Union des syndicats d'initiative de Savoie pour autoriser les automobilistes suisses à se rendre en Haute Savoie et en Savoie pour cinq jours moyennant des acquits à cautions provisoires dé-livrés contre 1 fr. 50 suisses par l'Office français du tourisme, 3, rue du Mont-Blanc, Genève. Ces acquits les autorisent à franchir les barrières de Saint-Julien, Moëllesulaz, Veigy et Chens le-Pont et à circuler en Savoie sous condition de rentrer par l'une de ces mêmes barrières, à leur choix, au bout de cinq jours. Les automobilistes munis de ces nouveaux acquits à caution ne peuvent circuler dans d'autres départements français que ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie sans s'exposer à des contraventions et à des amendes considérables.

Une locomotive suisse sur les grands boulevards

Sur le trottoir du boulevard des Capucines, devant le numéro 37, on peut voir, chaque jour, un véritable petit attroupement qui se renouvelle sans cesse jusque tard dans la nuit. La curiosité du public est vivement attirée par un très joli modèle, à l'échelle d'un dixième, d'une locomotive électrique suisse pour trains express (type 2 C-1), qui est exposé dans la vitrine de l'Agence-des chemins de for fédérous. de fer fédéraux.

C'est le modèle exécuté par les Ateliers de construction Oerlikon pour l'Exposition de Bâle où il a figuré tout l'été. Les Ateliers Oerlikon ont construit, pour les chemins de fer fédéraux, les parties électriques de 60 locomotives monophasées

de ce même type.

C'est assurément une excellente idée de montrer ce joli modèle à la foule innombrable de parisiens et d'étrangers qui va et vient sur le boulevard des Capucines.